



Formation des stagiaires

> LA NOTE DE CADRAGE concernant l'organisation de la formation continue des professeurs stagiaires en 2010 est parue. Elle ne règle rien et ne cadre pas grand-chose.

Elle confirme toutes les craintes que le SE-UNSA nourrit depuis le vote de cette réforme.

Premier point, elle traite des stagiaires du public et du privé. La confusion, initiée par le Président, continue ainsi entre ces deux statuts...

Ensuite, elle acte un point de divergence fondamental entre le SE-UNSA et le ministère : la colonne vertébrale de cette formation continuée réside dans le compagnonnage. Ce dernier s'inscrit dans un vocable plus général « *d'accompagnement* », comprenant en plus une « *formation* ».

Concrètement, sur les douze semaines que représente le tiers temps de formation, quelques jours seront consacrés à l'accueil. Ils se dérouleront avant la rentrée, seront donc facultatifs puisque les personnes ne seront pas encore fonctionnaires !

Ensuite, les stagiaires seront nommés sur un poste de remplaçant. Pendant huit semaines environ, ils interviendront dans la classe de leur tuteur (EMF ou maître d'accueil temporaire dans le premier degré, conseiller pédagogique ou maître chevronné dans le se-

cond degré). Le reste de l'année, ils devraient être nommés sur des remplacements longs. Leur formation se terminera, pour les deux semaines maximum qui restent, par un ou deux regroupements à l'université ou dans « toute autre structure qualifiée ».

Délicate périphrase pour remettre dans le jeu les IUFM tant honnis et vilipendés !

Pour le SE-UNSA, ces deux semaines seront très insuffisantes pour que les stagiaires puissent bénéficier d'une formation digne de ce nom dans des domaines aussi importants que l'apprentissage de la lecture (premier degré), la prise en charge des élèves en situation de handicap, la lutte contre les discriminations, la gestion des conflits...

Comme chacun peut le constater, la formation est désormais réduite à portion congrue. Il y a fort à parier que ces stagiaires et leurs tuteurs seront plus occupés à gérer un quotidien éprouvant qu'à prendre le recul sur leur pratique professionnelle.

Un débutant a besoin de pouvoir « se poser » afin d'analyser les situations auxquelles il est confronté pour pouvoir en tirer profit. Là, ce sera fort compliqué.

De plus, cette note de cadrage ne cadre pas grand-chose puisqu'elle laisse toute latitude à chaque IA ou Recteur, *en fonction des situations locales, dans la mesure du possible etc.*

Avis du SE-UNSA



Pour le SE-UNSA et l'UNSA-Éducation, le système est biaisé depuis le départ. Le concours doit se situer en fin de M1, permettant ainsi de faire de l'année de M2 une vraie période de professionnalisation, alternant stages sur le terrain et retour à l'université.

Tel qu'il est aujourd'hui conçu, le système mis en place avec l'abstention bienveillante du SNES lors du CTPM de juin 2009, fragilise l'entrée dans la fonction. C'est inacceptable.

Yannick Swiat
Secrétaire académique
« Jeunes Enseignants »

